

IAT Institute of Animal Technology

Programme IAT Level 2 Diploma in Laboratory Animal Husbandry Syllabus

Introduction

Le présent document a pour but de guider toutes les personnes impliquées dans la délivrance, l'évaluation et la vérification des qualifications. Il doit être suivi et utilisé comme référence en conjonction avec les politiques et procédures de l'IAT qui sont consultables sur son site Internet www.iat.org.uk



The European Federation of Animal Technicians

Selon l'EFAT (la fédération européenne des techniciens animaliers), les apprentissages inclus dans le programme du diplôme de niveau 2 de l'IAT sur les sciences et technologies des animaux de laboratoire satisfont aux exigences de l'article 23 de la directive 2010/63/EU sur la compétence du personnel qui sont listées dans le point 2. Les apprenants disposent d'un niveau d'étude et de formation adéquats à l'exercice de l'une des activités suivantes : (c) le soin des animaux; ou (d) la mise à mort des animaux. Pour plus d'informations sur le cadre européen de formation et d'apprentissage des modules du groupe C concernant les soigneurs animaliers, veuillez consulter http://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/pdf/guidance/education_training/en.pdf

Contenu

Introduction	Page	2
Contenu	Page	3
Institute of Animal Technology (IAT)	Page	4
Présentation de la qualification de l'IAT	Page	4
Chemins de carrière	Page	5
Objectifs du processus d'évaluation	Page	6
Notation des unités IAT	Page	7
Évaluation et vérification	Page	8
Animaux à étudier	Page	10
Centrés agréés	Page	11
Modération	Page	11
Exemptions et crédits	Page	11
Reconnaissance des formations et acquis antérieurs	Page	12
Inscription	Page	12
Emploi du temps et évaluations	Page	12
Besoins spéciaux	Page	12
Coûts	Page	12
Certifications	Page	12
Dénomination de la qualification et structure des unités de la qualification	Page	13-14
Unité sur la routine et le logement des animaux de laboratoire	Page	15-20
Unité sur l'élevage d'animaux de laboratoire	Pages	21-22
Unité sur la nutrition des animaux de laboratoire	Pages	23-24
Unité d'introduction sur l'éthique	Pages	25-26
Unité d'introduction sur la législation régulant les laboratoires animaliers	Pages	27-29
Unité sur l'élevage et la santé des animaux de laboratoire	Pages	30-33

Institute of Animal Technology (IAT)

L'Institut est l'organisme professionnel des personnes exerçant dans le domaine de l'animalerie de laboratoire, que ce soit de l'élevage, des soins ou du bien-être animalier. Les qualifications délivrées par l'institut permettent d'obtenir une accréditation de compétences individuelles et garantissent la maîtrise des connaissances nécessaires à toute activité liée aux technologies animalières. Les noms et adresses des représentants du conseil de l'institut ainsi que du comité des modérateurs sont consultables dans l'édition actuelle du journal de l'institut : Animal Technology and Welfare, ISSN 0264-4754.

Toute question générale au sujet de ce programme peut-être envoyée au secrétaire du comité des modérateurs à l'adresse e-mail suivante : iat101@btconnect.com ou par le biais du site Internet de l'institut : www.iat.org.uk

Présentation de la qualification de l'IAT

L'IAT a pour but d'offrir un programme internationalement reconnu afin de que les techniciens animaliers puissent :

- Être capable de fournir d'excellents soins aux animaux de laboratoire dans le respect de leurs obligations légales et éthiques.
- Démontrer un niveau approprié de connaissances, de comportements et de compétences permettant l'évolution de leur carrière et l'adhésion à un organisme professionnel.

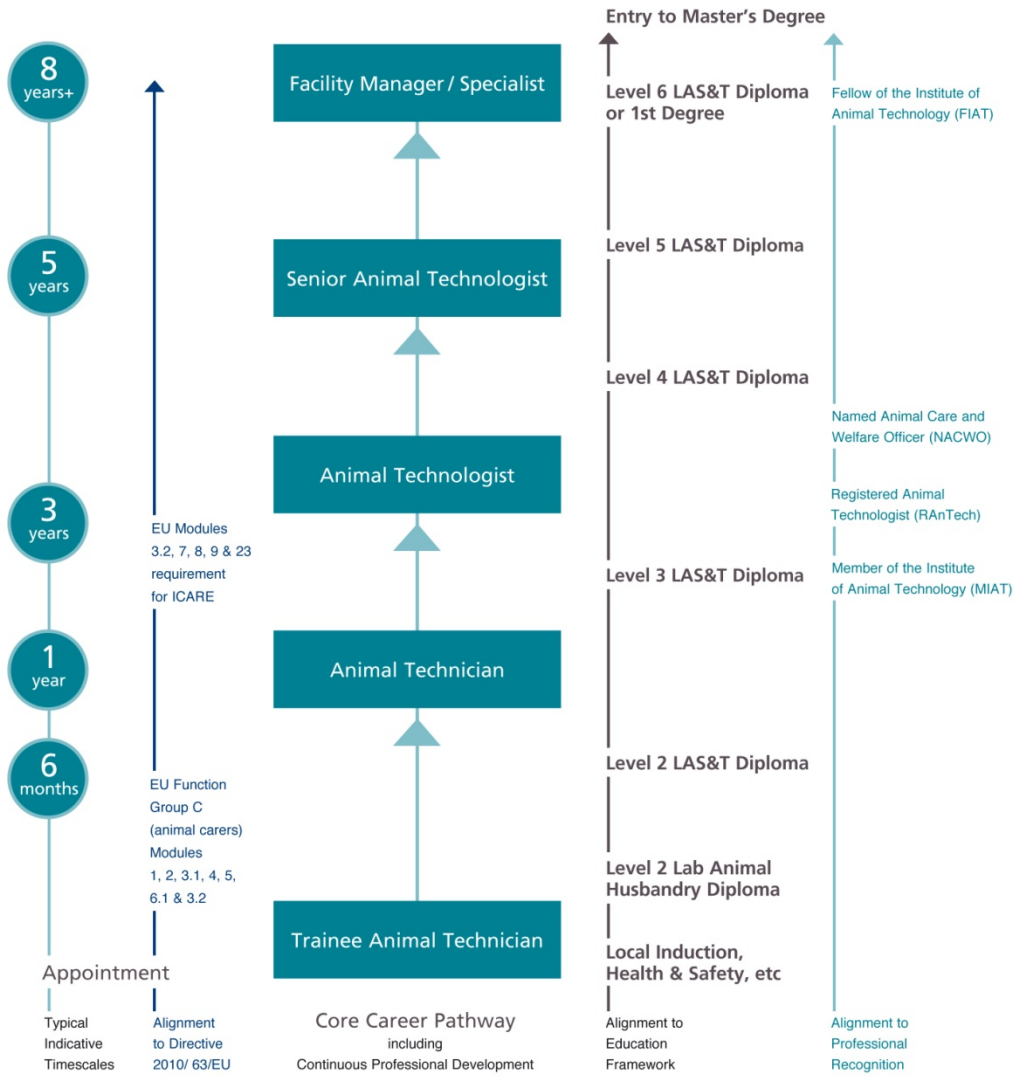
Les qualifications de l'IAT ont été élaborées en consultation avec des employeurs, des membres de l'IAT, des éducateurs, Lantra ainsi que d'autres membres de la communauté scientifique. L'obtention de qualifications de l'IAT permet de progresser vers un niveau supérieur de qualification.

Possibilités d'évolutions de carrière des techniciens animaliers



Institute of Animal Technology

The Career Pathway for Animal Technologists



Please see the IAT website www.iat.org.uk for course content and providers. Further details on our Further and Higher Education programmes will be published in the April issue of *Laboratory Animals*.

November 2014

www.iat.org.uk

© Copyright Institute of Animal Technology

Vous pouvez consulter une version interactive en vous rendant sur www.iat.org.uk

Objectifs du processus d'évaluation

Cette qualification est conçue dans le but de :

- Reconnaître les acquis, préparer l'apprenant à de futures assimilations de connaissances et apprentissages et développer sa connaissance et son savoir-faire en technologie animalière
 - Préparer les apprenants à de futures acquisitions de connaissances et apprentissages en leur dispensant des connaissances ainsi qu'un savoir-faire de base variés et pertinents dans le domaine des technologies animalières
 - Développer les connaissances et les savoir-faire en sciences des animaux de laboratoire et domaines de technologies spécialisées qui amélioreront la capacité de l'apprenant à remplir des fonctions professionnelles en toute indépendance et autonomie
- Encourager la mise à jour des savoir-faire et connaissances par le biais du développement professionnel continu (DPC)
 - Adapter les connaissances et savoir-faire délivrés aux exigences légales, techniques, de procédures ou meilleures pratiques dans le domaine des sciences des animaux de laboratoire et technologies animalières
 - Développer les connaissances et savoir-faire afin d'obtenir une reconnaissance à plus haut niveau ou d'accéder à une occupation différente
 - Développer les connaissances et le savoir-faire nécessaires à une spécialisation donnée pour une fonction ou un ensemble de fonctions

Les objectifs larges du processus d'évaluation ont pour but de :

- Fournir des connaissances théoriques solides et/ou la capacité d'appliquer en situation les principes nécessaires à la bonne pratique des technologies animalières, à l'amélioration du bien-être des animaux et à la satisfaction des exigences croissantes du rôle de technicien animalier dans le respect de la législation protégeant les animaux utilisés à des fins scientifiques.
- Aider les apprenants à maîtriser le savoir-faire nécessaire à l'exécution de compétences pratiques
- Encourager un esprit d'apprentissage, de recherche et de développement professionnel continu indépendant
- De faire évaluer à l'externe les connaissances acquises et savoir-faire correspondants dans leur pratique de la technologie animalière.
- Servir de tremplin à une évolution de carrière en tant que technicien animalier qualifié
- Offrir une éducation cohérente et rationnelle satisfaisant aux exigences d'une affiliation professionnelle
- Offrir une qualification reconnue par les employeurs et autorités compétentes
- Offrir une qualification exportable qui permet aux apprenants de se développer professionnellement vers d'autres positions ou dans d'autres pays

Notation des unités IAT

Chaque évaluation reçoit la mention pass, merit, distinction ou referral. La notation est établie selon les compétences requises et les critères d'évaluation. Afin de réussir, les apprenants doivent maîtriser les compétences requises et satisfaire aux critères d'évaluation établis pour la délivrance de la mention concernée.

- Pour obtenir la mention pass, les apprenants doivent maîtriser toutes les compétences requises et remplir tous les critères d'évaluation associés à la mention pass.
- Pour obtenir la mention merit, les apprenants doivent maîtriser toutes les compétences requises et remplir tous les critères d'évaluation associés à la mention merit.
- Pour obtenir la mention distinction, les apprenants doivent maîtriser toutes les compétences requises et remplir tous les critères d'évaluation associés à la mention distinction.

Si les apprenants ne maîtrisent pas les compétences et ne satisfont pas aux critères d'évaluation associés à la mention pass, l'unité est refusée (referral) et l'apprenant dispose d'une seule opportunité supplémentaire d'améliorer ses compétences à un niveau acceptable. Si l'apprenant ne satisfait pas aux critères de la mention pass lors de sa seconde tentative, il échouera dans cette unité et devra se réinscrire pour la repasser.

Les compétences requises et critères d'évaluation peuvent être examinés lors d'une plusieurs évaluations.

Même si une évaluation porte sur plus d'une unité, chaque unité doit pouvoir être évaluée indépendamment. Lorsqu'une évaluation porte sur plus d'une unité, l'apprenant doit pouvoir exécuter chacune d'entre elles indépendamment afin qu'il puisse en réussir quelques-unes même s'il échoue dans certaines autres examinées lors de cette évaluation.

La notation est conçue dans le but d'encourager les apprenants à développer des capacités de communication, cognitives et psychométriques avancées en préparation de formations complémentaires et évolutions de carrière. Il est primordial que les apprenants aient conscience qu'ils doivent maîtriser toutes les compétences requises, satisfaire à tous les critères d'évaluation et qu'ils ne disposeront que d'une seule chance de rectifier toute omission mineure qui pourrait affecter le résultat d'une évaluation et faire passer la note de distinction à pass, voire referral. La seconde tentative permet à l'apprenant de recevoir la note qui reflète correctement le niveau de sa performance.

La note finale de chaque unité apparaîtra sur le certificat final ainsi que sur le relevé de notes. Aucune moyenne générale n'est établie pour cette qualification.

Les centres doivent fournir aux apprenants et modérateurs une liste des compétences requises et critères d'évaluation pour chaque unité. Ces listes doivent présenter clairement ce que l'apprenant doit faire pour réussir chacune d'entre elles.

Évaluation et vérification

L'objectif principal du processus d'évaluation de chaque unité est de s'assurer que les apprenants ont acquis un niveau suffisant qui satisfait aux attentes de compétences de l'unité concernée.

Le contact principal avec l'apprenant est l'examineur du centre dont la mission est d'évaluer le travail de l'apprenant. L'examineur du centre doit pouvoir présenter un rapport d'examen qui permet de comprendre l'attribution de la note de l'apprenant.

Le programme d'évaluation du centre, qui devra être agréé avec le modérateur de l'IAT, devra inclure une matrice pour chaque qualification expliquant comment chaque unité est évaluée par rapport aux critères qui la concernent et quels travaux ou tâches spécifiques seront identifiés pour chaque unité. Il devra aussi contenir un calendrier des évaluations qui se dérouleront tout au long du programme.

Lors de la conception de chaque tâche et activités, les centres doivent s'assurer que :

- L'activité ou la tâche évaluée est en rapport avec le contenu de l'unité
- L'apprenant reçoit des instructions claires sur ce qui est attendu de sa part
- La durée de l'évaluation est clairement indiquée aux apprenants (lorsque celle-ci est limitée) de même que les références et matériels autorisés pour la réaliser
- Le langage utilisé dans l'évaluation est neutre
- Le langage ainsi que les termes techniques employés sont d'un niveau adapté aux apprenants

En supplément des critères spécifiques aux évaluations de chaque unité, le travail de l'apprenant doit :

- Être précis, à jour et authentique
- Pertinent dans sa qualité et son ampleur
- Il doit aussi démontrer que l'apprenant :
 - A acquis une compréhension approfondie des concepts
 - Est capable d'associer la théorie et la pratique, et
 - Est capable de communiquer intelligiblement dans la discipline concernée au niveau correspondant à sa qualification

L'IAT a déterminé des stratégies d'évaluation spécifiques pour certaines unités, lorsqu'aucune stratégie d'évaluation n'est spécifiée, la méthode d'évaluation peut être décidée par le centre en accord avec le modérateur IAT. Les modules qui se prêtent à une évaluation des compétences en milieu professionnel sont surlignés dans le tableau ci-dessus. Les centres peuvent évaluer les apprenants en observant leurs compétences sur leur lieu de travail ou par le biais d'évaluations académiques. Idéalement, l'évaluation des compétences doit être menée par un technicien animalier agréé (RAnTech) ou une personne suffisamment qualifiée correctement formée à l'évaluation de la formation en apprentissage.

Le secteur exige les tests de certains modules spécifiques afin d'encourager les apprenants à développer leurs compétences à mémoriser des données professionnelles importantes ainsi

que leur capacité à travailler dans des délais impartis. Ces unités sont également signalées dans le tableau ci-dessus.

Ces unités répertoriées comme académiques peuvent être évaluées de différentes façons. Les méthodes d'évaluation peuvent inclure mais ne sont pas limités à :-

- des études de cas
- des jeux de rôle
- des évaluations à réaliser dans un temps imparti
- des examens
- des devoirs
- des rapports
- des activités professionnelles intégrées
- des évaluations orales
- des projets
- des présentations

Il est important de maintenir une consistance des évaluations et des demandes faites aux apprenants entre les différents centres.

Nous encourageons les centres à utiliser une variété de méthodes qui garantissent la démonstration de toutes les compétences requises, la satisfaction de tous les critères d'évaluation et favorisent le développement de l'apprenant.

Quelle que soit la méthode adoptée pour évaluer les acquis, les décisions relatives à l'évaluation des performances de l'apprenant doivent être consignées de façon claire et facilement vérifiable par le modérateur IAT et le vérificateur extérieur lors de leurs visites.

Toutes les évaluations doivent être vérifiées à l'interne avant leurs utilisations. Toutes les évaluations réalisées doivent être vérifiées à l'interne avant l'attribution des notes et leur délivrance aux apprenants.

Nous encourageons les centres et apprenants à utiliser des méthodes de présentation de données, d'analyse et d'informations autres que les textes narratifs. Dans les contextes appropriés, les tableaux, graphiques, diagrammes circulaire, diagrammes et illustrations sont tout aussi formateurs pour les apprenants.

Animaux à étudier

Le tableau ci-dessous indique les espèces d'animaux qui doivent être étudiées dans les unités. Chaque unité présente les principes de la technologie animalière ainsi que les pratiques de soins animaliers ; ces principes doivent être appuyés par des exemples tirés de la liste des espèces indiquées dans le tableau ci-dessous, de façon à ce que l'apprenant acquiert une large compréhension du secteur. L'évaluation doit porter sur les espèces et techniques qui concernent plus particulièrement chaque apprenant, mais ils doivent être encouragés à expliquer la pertinence de l'animal, de la routine et des procédures qu'ils utilisent ainsi qu'à discuter les autres options qui pourraient être appropriées.

Petits rongeurs	Gros rongeurs et lagomorphes	Carnivores	Animaux de ferme	Oiseaux	Amphibiens et poissons	Primates	Reptiles
Rat Souris Hamster	Cochon d'Inde Lapin	Chat Chien Furet	Bétail Mouton/chèvre Cochon Cheval/âne	Poule Caille Oiseau de cage	Poisson Grenouille	Ancien & nouveaux mondes	Chélonie Serpent Lézard

Centres agréés

Un centre agréé IAT disposera, en son sein ou en collaboration avec des employeurs locaux, des installations et de l'expertise adéquates à l'enseignement du programme et à son évaluation.

Les centres souhaitant proposer les qualifications IAT doivent être agréés par l'Institute of Animal Technology (institut des technologies animalières). Les candidatures à l'admission doivent être déposées auprès du secrétaire du comité des modérateurs.

Tous les centres doivent pouvoir prouver qu'ils disposent d'un personnel suffisamment qualifié, des ressources et capacités de gestion nécessaires à la délivrance et l'évaluation appropriées de tous les critères d'évaluation des unités et qualifications IAT qu'ils proposent.

Ils doivent également présenter la façon dont ils reconnaîtront/authentifieront la validité des exemptions et/ou toute autre formation préalable et la façon dont ils les prendront en compte dans l'enregistrement des résultats de l'apprenant auprès du comité de certification de l'IAT.

Au moment de l'enregistrement, le modérateur IAT vérifiera l'admissibilité de l'apprenant au niveau de qualification choisie, les apprenants dont les qualifications antérieures sont non admissibles au niveau de qualification qu'ils requièrent ne seront pas inscrits. Un Unique Learner Number (ULN, numéro de candidat unique) sera attribué par l'IAT aux apprenants qui n'en possèdent pas déjà un. Chaque unité réussie sera enregistrée dans le dossier de l'apprenant.

Une liste des centres agréés par l'IAT est consultable sur le site Internet de l'IAT iat.org.uk

Modérateurs

Chaque centre dispose d'un modérateur nommé par le comité des modérateurs. Le modérateur se rendra au centre lorsque sa présence sera requise pour l'inspecter et s'assurer qu'il respecte les réglementations IAT et Ofqual, vérifier que les évaluations sont équitables et appropriées et enfin suivre la progression de l'apprenant.

Le modérateur est le lien entre le centre et le comité des modérateurs. Les modérateurs se rencontrent régulièrement afin de discuter des problèmes survenant hors du système et maintenir le niveau des standards.

Le comité des modérateurs se réserve le droit de soumettre un apprenant à une évaluation orale additionnelle s'ils ont de bonnes raisons de suspecter qu'une de ses soumissions n'est pas de son fait ou qu'il doit se soumettre à une évaluation supervisée supplémentaire.

Exemptions et crédits

Les apprenants peuvent valider une unité de différentes façons.

- En réussissant une évaluation portant sur certaines compétences selon les critères de notation.
- Par la reconnaissance des formations et acquis antérieurs
- Par le passage d'autres qualifications agréées et reconnues portant sur le contenu de l'unité à un niveau équivalent ou supérieur.

Reconnaissance des formations et acquis antérieurs

L'obtention de la qualification se fait sur le principe de l'accumulation ou du transfert des crédits. Les apprenants doivent bénéficier de l'opportunité de voir leurs réussites dans chaque unité reconnues par l'attribution d'une qualification. Des exemples d'unités et qualifications d'autres organismes de certification admissibles au transfert des crédits et exemptions seront publiés sur le site Internet de l'IAT.

Il est possible que des apprenants souhaitent faire reconnaître des formations antérieures qui n'ont pas été officiellement vérifiées et reconnues. Dans ces situations, après discussion et entente avec les modérateurs, les centres sont libres de soutenir ces apprenants dans leurs efforts de validation des acquis (recognition of prior learning - RPL) selon la procédure indiquée sur le site Internet de l'IAT.

Inscription

L'IAT inscrira les apprenants et conservera un suivi de leurs progrès après réception de leurs inscriptions complètes. Les apprenants seront en mesure de suivre leurs progrès par le biais de la base de données de l'institut. Les apprenants doivent pouvoir accéder aux instructions théoriques et évaluations formatives qui appuient leur développement. Au moment de son inscription, un apprenant doit préciser le centre agréé au sein duquel il va recevoir sa formation.

Emploi du temps et évaluations

Les cours peuvent être répartis de n'importe quelle façon adaptée aux conditions locales et durées établies pour chaque composante. Les évaluations conçues par les centres devront préalablement être approuvées par le modérateur.

Besoins spéciaux

Les apprenants nécessitant une prise en charge spécifique (qu'elle soit éducative ou médicale) relèvent de la politique de soutien des apprenants ayant des besoins particuliers et se verront donc offrir un appui adapté. Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet de l'institut www.iat.org.uk

Coûts

L'institut facture un coup d'inscription à l'apprenant.

Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet de l'institut www.iat.org.uk

Certifications

Les apprenants réussissant une unité recevront un certificat de réussite délivré une fois par an. Lorsqu'un apprenant a terminé et réussi toutes les unités d'une qualification, il recevra une notification écrite ainsi qu'un diplôme qualifiant.

Les diplômes sont imprimés une fois par trimestre. Les dates de soumission des résultats et date de certification seront publiées sur le site Internet de l'institut www.iat.org.uk

Intitulé du diplôme

IAT Level 2 Diploma in Laboratory Animal Husbandry

Programme du diplôme de niveau 2 de l'IAT sur l'élevage d'animaux de laboratoire

Toutes les unités sont obligatoires.

Qualification	Intitulé de l'unité	Nombre de crédits	Réf. Ofqual	Directive sur la méthodologie d'évaluation
IAT Level 2 Diploma in Laboratory Animal Husbandry 600/0558/0	Routine et hébergement des animaux de laboratoire	12	F/602/5879	Évaluation écrite
	Élevage d'animaux de laboratoire	8	T/602/5880	Test unitaire
	Nutrition des animaux de laboratoire	4	A/602/5881	Évaluation écrite
	Introduction à l'éthique	4	À confirmer	Évaluation écrite
	Introduction sur la législation des laboratoires animaliers	8	À confirmer	Test unitaire
	Élevage et santé des animaux de laboratoire	12	J/602/5883	Évaluation écrite

Note explicative

Dans chaque unité, un crédit représente 10 heures d'apprentissage.

Le temps d'apprentissage est le temps dont un apprenant a en moyenne besoin pour développer les compétences au niveau satisfaisant les critères d'évaluation d'une unité.

Le temps d'apprentissage supervisé correspond au temps passé par l'apprenant à étudier sous supervision. Le temps d'apprentissage inclus tout le temps nécessaire à l'achèvement d'une unité, y compris le temps d'apprentissage supervisé, les devoirs, le temps d'évaluation et de préparation.

La différence entre le temps d'apprentissage et le temps d'apprentissage supervisé n'est pas figée puisque les apprenants apprendront également sur leur lieu de travail grâce au soutien de leurs collègues et de leurs enseignants.

INTITULÉ	ROUTINE ET HÉBERGEMENT DES ANIMAUX DE LABORATOIRE		
REF. OFQUAL :	F/602/5879	NIVEAU	2
VALEUR DU CRÉDIT	12 crédits	Temps d'apprentissage supervisé de l'unité	60
Détail de la pertinence de l'unité par rapport aux standards professionnels nationaux concernés ou autres standards professionnels ou programmes (si approprié)	O29N AT 1 CU2, 3, 32, 33, 34, 38, 39		
Classification de l'unité dans la classification du sujet/secteur	Technologie animalière		
INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'UNITÉ			
Objet et but(s) de l'unité	<p>Le but de cette unité est de développer chez l'apprenant sa capacité à comprendre et utiliser les principes d'élevage et de soins des animaux de laboratoire. Cette unité est conçue afin de présenter aux apprenants les principes d'élevage et de soins des animaux de laboratoire.</p> <p>Les apprenants doivent comprendre que les animaux élevés et utilisés dans les expérimentations scientifiques doivent recevoir les meilleurs soins, ils doivent également comprendre en quoi ils peuvent y contribuer dans leurs tâches quotidiennes. Les apprenants sont encouragés à adopter des méthodes de travail qui garantissent la sécurité dans l'unité animale.</p>		

	Compétences développées L'apprenant devra :	Critères d'évaluation L'apprenant pourra :
1	Connaître/comprendre les routines et pratiques d'élevage appropriées aux soins d'une variété d'animaux de laboratoire.	<p>1.1. Décrire les routines et pratiques d'élevage adaptées à deux espèces différentes.</p> <p>1.2. Expliquer l'importance de routines d'élevage régulières.</p> <p>1.3. Définir les termes scientifiques et techniques correspondant à l'hébergement et aux soins des animaux de laboratoire.</p>
2	Comprendre/connaître les conséquences qu'ont des conditions environnementales inappropriées sur l'animal.	<p>2.1. Identifier les conditions environnementales appropriées pour deux espèces nommées différentes.</p> <p>2.2. Décrire les effets qu'induisent des conditions environnementales inappropriées sur les animaux</p> <p>2.3. Savoir quels code de pratique décrit les conditions environnementales appropriées aux animaux de laboratoire.</p> <p>2.4. Savoir qui contacter dans le cas où des conditions environnementales inappropriées sont suspectées ou observées.</p>
3	Décrire les méthodes appropriées à l'identification d'une variété d'animaux.	<p>3.1. Sélectionner les méthodes appropriées à l'identification des animaux de laboratoire en fonction de certaines contraintes.</p> <p>3.2. Décrire les méthodes d'identification des animaux.</p>
4	Connaître les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	4.1. Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.

Contenu et évaluation de l'unité

ROUTINE ET HÉBERGEMENT DES ANIMAUX DE LABORATOIRE

HÉBERGEMENT ET MATÉRIEL ANIMALIER DE L'INSTALLATION.

Matériel : propriété et utilisation des outils habituellement présents dans les animaleries

Logement animalier : caractéristiques des cages et enclos confinant les animaux, approvisionnement nécessaire à la satisfaction des besoins des animaux, facilité d'utilisation et de services, prise en compte des considérations économiques, respect des exigences expérimentales, légales ou d'élevage ainsi que des densités de stockage

Organisation des cages et enclos : permanents, flexibles, mobiles, à partitions, empilables, sur portants, indépendamment ventilé ; barrières pour installations animalières : définition, objectif, exemple de barrières

L'ENVIRONNEMENT

Conditions optimales : confort et bien-être des animaux, législation, code de conduite, soin animalier, variables de contrôle expérimental

Conditions de surveillance : méthode de surveillance de la température et de l'humidité, équipements et techniques, limitations

Effets de l'environnement sur l'animal : luminosité, bruit, température, humidité, autres animaux, présence de personnel ; enrichissement de l'environnement : exemples, bénéfiques, utilisations

ROUTINE DE SOINS

Procédures de routine : importance des routines, habitudes de l'animal, conditions d'hébergement, raisons de leur utilisation

Tâches : routines de travail adaptées aux soins et bien-être des animaux, procédures, fréquence, raisons, instructions locales de santé et de sécurité

MATÉRIEL D'HÉBERGEMENT ET DE NIDATION/MISE BAS

Matériel d'hébergement : propriétés idéales, comparer et opposer les utilisations de divers matériels, reconnaissance de bons et mauvais échantillons

Matériel de nidation/mise bas : propriétés idéales, comparer et opposer les utilisations de divers matériels, reconnaissance de bons et mauvais échantillons

HYGIÈNE

Hygiène : définition, légitimations d'une bonne hygiène

Agents pathogènes : nature et taille des agents (c.-à-d. virus, bactéries, champignons, protistes, parasites invertébrés internes et externes), prions, susceptibilité des agents aux méthodes de stérilisation et de désinfection

Hygiène personnelle : légitimation d'une bonne hygiène, de l'utilisation de vêtements protecteurs, du lavage, de la douche, des douches à air, du signalement des problèmes de santé des personnes ou des animaux

Procédures de nettoyage : des unités, pièces, de l'hébergement des animaux, des laveurs de cages, de l'équipement, comparaison des méthodes (époussetage, balayage, lavage du sol, utilisation d'aspirateurs de déchets solides et liquides, nettoyage au jet d'eau, nettoyage au jet d'eau haute pression ou à la vapeur)

Définitions : stérilisation, pasteurisation, désinfection, brumisation, fumigation

Désinfection et stérilisation : décrire et comparer les méthodes de désinfection et de stérilisation des hébergements, de l'équipement, des consommables et des déchets animaliers de l'installation animalière (c.-à-d. désinfectants, autoclaves, machines à laver les cages et bouteilles, incinérateurs), les mesures de santé et de sécurité relatives à l'utilisation de produits chimiques

Désinfectants chimiques : propriétés idéales, comparer les propriétés et utilisations, concentrations de dilution

IDENTIFICATION

Caractéristiques idéales : inoffensif pour les animaux, facile à appliquer, analyser, suffisamment permanent, satisfaisant aux exigences d'élevage, d'expérimentation et de législation

Méthodes : décrire les caractéristiques physiques de l'animal, l'établissement de diagrammes ou la prise de photographies, le perçage d'oreilles, la tonte du pelage, l'application de marques, le tatouage, l'insertion de transpondeurs ; les utilisations et limitations de chaque méthode

	Compétences développées	Critères d'évaluation		
		Pass	Merit	Distinction
1	Connaître/comprendre les routines et pratiques d'élevage appropriées aux soins d'une variété d'animaux de laboratoire.	<p>1.1. Décrire les routines et pratiques d'élevage adaptées à deux espèces différentes.</p> <p>1.2. Expliquer l'importance de routines d'élevage régulières.</p>	Décrire en détails l'importance de routines d'élevage régulières.	Expliquer en quoi les routines diffèrent pour chaque espèce.
2	Comprendre/connaître les conséquences qu'ont des conditions environnementales inappropriées sur l'animal.	<p>2.1. Identifier les conditions environnementales appropriées pour deux espèces nommées différentes.</p> <p>2.2. Décrire les effets qu'induisent des conditions environnementales inappropriées sur les animaux</p> <p>2.3. Savoir quel code de conduite décrit les conditions environnementales appropriées pour les animaux de laboratoire</p> <p>2.4. Savoir qui contacter dans le cas où des conditions environnementales inappropriées sont suspectées ou observées.</p>	Expliquer pourquoi de mauvaises conditions environnementales entraînent le mal-être de l'animal.	Expliquer, au moyen d'exemples, pourquoi de mauvaises conditions environnementales entraînent le mal-être de l'animal.

3	Décrire les méthodes appropriées à l'identification d'une variété d'animaux.	3.1. Sélectionner les méthodes appropriées à l'identification des animaux de laboratoire en fonction de certaines contraintes. 3.2. Décrire les méthodes d'identification des animaux.	Décrire, en détails, comment les méthodes sont appliquées et identifier tout problème relevant du bien-être.	Justifier le choix d'une méthode.
4	Préciser les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.		

INTITULÉ	ÉLEVAGE D'ANIMAUX DE LABORATOIRE		
REF. OFQUAL :	T/602/5880	NIVEAU	2
VALEUR DU CRÉDIT	8 crédits	Temps d'apprentissage supervisé de l'unité	40
Détail de la pertinence de l'unité par rapport aux standards professionnels nationaux concernés ou autres standards professionnels ou programmes (si approprié)	O29N AT 4 CU2,36		
Classification de l'unité dans la classification du sujet/secteur	technologie animalière		
INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'UNITÉ			
Objet et but(s) de l'unité	<p>Le but de cette unité est de développer chez l'apprenant sa compréhension et sa connaissance des méthodes utilisées dans l'élevage d'animaux pour expérimentations scientifiques.</p> <p>Cette unité est conçue afin d'offrir aux apprenants une vue d'ensemble de l'élevage d'animaux pour expérimentations scientifiques.</p>		

	Compétences développées	Critères d'évaluation
	L'apprenant devra :	L'apprenant pourra :
1	Connaître les méthodes adaptées à l'élevage d'animaux pour diverses procédures scientifiques.	1.1. Décrire les méthodes d'élevage d'animaux de laboratoire. 1.2. Opter pour les méthodes d'élevage adaptées à des contraintes spécifiques. 1.3. Définir les termes scientifiques et techniques correspondant à l'élevage d'animaux de laboratoire.
2	Connaître les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	2.1. Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.

Contenu et évaluation de l'unité

ÉLEVAGE D'ANIMAUX DE LABORATOIRE

Définitions : colonies, colonies fermées, couple monogame, harem, endogamie, souche pure, croisements aléatoires, croisements, génétiquement modifiés, mutants, œstrus, cycle œstral, œstrus post-partum, liberté, âge du premier accouplement, accouplement, date de l'accouplement, saison des accouplements, période de reproduction, ovulation, super-ovulation, fertilisation, implantation, placenta, embryon, transfert d'embryons, fœtus, gestation, parturition, lactation, adoption, adoption interspécifique, sevrage, taux de mortalité post-sevrage, vie d'élevage économique, élimination génétique

Donner d'élevage : période de reproduction, type de cycle œstral, durée du cycle œstral, durée de l'œstrus, détection de l'œstrus, mécanismes d'ovulation, période de gestation, nombre moyen d'une portée, réapparition de l'œstrus après une parturition, naissance, animal sevré, premier accouplement, adultes

Système d'élevage : couple monogame, harems, accouplement arrangé, facteurs affectant le choix du système c.-à-d. comportement naturel des animaux, considérations économiques, besoins scientifiques

Tenue de registres : gestion économique de la colonie, statuts génétiques, exigences légales, identité et date de naissance, identité et date de naissance des deux parents, date de l'accouplement, pour chaque portée : date de naissance, nombre, sexe et poids de la progéniture, identité et destin de la progéniture

Stock des futurs reproducteurs : signes physiques, état de santé, registres d'élevage des parents, génotypes

	Compétences développées	Critères d'évaluation		
		Pass	Merit	Distinction
1	Connaître les méthodes adaptées à l'élevage d'animaux pour diverses procédures scientifiques.	<p>1.1. Décrire la méthode pour l'élevage d'animaux de laboratoire</p> <p>1.2. Opter pour les méthodes de production adaptées à des contraintes spécifiques.</p> <p>1.3. Définir les termes scientifiques et techniques correspondant à l'élevage d'animaux de laboratoire.</p>	<p>Décrire, en détails, les méthodes d'élevage d'animaux de laboratoire.</p> <p>Utiliser de façon appropriée la terminologie scientifique associée à l'élevage d'animaux de laboratoire.</p>	Justifier le choix des méthodes adoptées.
2	Préciser les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.		

INTITULÉ	NUTRITION DES ANIMAUX DE LABORATOIRE		
REF. OFQUAL :	A/602/5881	NIVEAU	2
VALEUR DU CRÉDIT	2	Temps d'apprentissage	4 crédits
Détail de la pertinence de l'unité par rapport aux standards professionnels nationaux concernés ou autres standards professionnels ou programmes (si approprié)	O29N CU2, 33, 34,35		
Classification de l'unité dans la classification du sujet/secteur	Technologie animalière		
INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'UNITÉ			
Objet et but(s) de l'unité	But de cette unité est de développer chez l'apprenant sa capacité à démontrer sa connaissance et sa compréhension des méthodes qui garantissent aux animaux une alimentation équilibrée.		

	Compétences développées	Critères d'évaluation
	L'apprenant devra :	L'apprenant pourra :
1	Savoir comment l'eau et une alimentation équilibrée sont offertes aux animaux de laboratoire.	1.1. Savoir comment stocker la nourriture afin de maintenir sa qualité lorsque offerte aux animaux de laboratoire. 1.2. Identifier la vermine alimentaire et décrire les éventuels dégâts qu'elle peut causer 1.3. Décrire la méthode de présentation d'une nourriture de bonne qualité et d'eau aux animaux. 1.4. Définir les termes scientifiques et techniques correspondant à la nutrition des animaux de laboratoire.
2	Connaître les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	2.1. Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.

Contenu et évaluation de l'unité

NUTRITION DES ANIMAUX DE LABORATOIRE

Alimentation équilibrée : définitions, ingrédients/recettes, eau

Présentation de la nourriture : trémies, paniers et conteneurs de nourriture ouverts de différentes formes tailles et conceptions, nombre d'animaux, exigences scientifiques

Offre d'eau : bouteilles, systèmes de distribution automatique, bols, auges, importance d'un nettoyage et renouvellement régulier, mécanisme des bouteilles d'eau et bouchons, remplissage correct des bouteilles d'eau

Mesurer les prises alimentaires : calculer la consommation de nourriture, le gaspillage

Vermes alimentaires et contamination : papillons, mites, charançons, coléoptères (y compris cafards) et moisissures qui pourraient affecter la nourriture des animaux, signe d'infestation, détérioration des qualités nutritionnelles, contamination par les oiseaux et rongeurs sauvages

Stockage de la nourriture : caractéristiques de stockage idéal, mesure simple de protection de l'alimentation contre la contamination et la détérioration, rotation des stocks, date d'expiration

	Compétences développées	Critères d'évaluation		
		Pass	Merit	Distinction
1	Savoir comment l'eau et une alimentation équilibrée sont offertes aux animaux de laboratoire.	<p>1.1. Savoir comment stocker la nourriture afin de maintenir sa qualité lorsque offerte aux animaux de laboratoire.</p> <p>1.2. Identifier les vermines alimentaires et décrire les potentiels dégâts qu'elles peuvent causer.</p> <p>1.3. Décrire la méthode de présentation aux animaux d'une nourriture de bonne qualité et d'eau</p> <p>1.4. Définir les termes scientifiques et techniques correspondant à la nutrition des animaux de laboratoire.</p>	Expliquer en quoi de mauvaises conditions de stockage peuvent entraîner la détérioration de l'alimentation des animaux de laboratoire.	Expliquer au moyen d'exemples appropriés (y compris les vermines alimentaires) en quoi de mauvaises conditions de stockage peuvent entraîner la détérioration de l'alimentation des animaux de laboratoire.
2	Préciser les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.		

INTITULÉ	INTRODUCTION À L'ÉTHIQUE DES SCIENCES ANIMALIÈRES		
REF. OFQUAL :	À confirmer	NIVEAU	2
VALEUR DU CRÉDIT	4 crédits	Temps d'apprentissage supervisé de l'unité	60
Détail de la pertinence de l'unité par rapport aux standards professionnels nationaux concernés ou autres standards professionnels ou programmes (si approprié)	O29N AT 6 CU2,36		
Classification de l'unité dans la classification du sujet/secteur	Technologie animale		
INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'UNITÉ			
Objet et but(s) de l'unité	<p>Le but de cette unité est de développer chez l'apprenant la compréhension et la connaissance des <i>considérations éthiques</i> dans l'utilisation d'animaux lors d'expérimentations scientifiques.</p> <p>L'unité présente les principes éthiques qui s'appliquent aux animaux utilisés pour la recherche.</p>		

	Compétences développées	Critères d'évaluation
	L'apprenant devra :	L'apprenant pourra :
1	Savoir comment les incertitudes sur l'utilisation des animaux de laboratoire sont minimisées.	1.1. Décrire les méthodes relatives à la mise en place des techniques de remplacement, réduction et «raffinement» (3R). 1.2. Décrire les méthodes d'expérimentations scientifiques qui ne requièrent pas l'utilisation d'animaux
2	Comprendre qu'il existe un certain nombre de considérations éthiques, scientifiques et de bien-être en ce qui concerne l'utilisation d'animaux dans des expérimentations scientifiques et que ces dernières évoluent avec le temps et sont influencées par la culture et la situation.	2.1 Discuter les arguments en faveur et contre l'utilisation des animaux en tant que modèles de recherche.

Contenu et évaluation de l'unité

INTRODUCTION À L'ÉTHIQUE DES SCIENCES ANIMALIÈRES

3R : Théories, application et exemples

Considérations éthiques : bien-être des animaux, droits des animaux, avantages de l'expérimentation animale et évolution des arguments éthiques en termes d'expérimentation animale.

	Compétences développées	Critères d'évaluation		
		Pass	Merit	Distinction
1	Savoir comment les incertitudes sur l'utilisation des animaux de laboratoire sont minimisées.	<p>1.1. Liste des arguments en faveur et contre l'utilisation des animaux comme modèles de recherche.</p> <p>1.2. Décrire les méthodes relatives à la mise en place des techniques de remplacement, réduction et « raffinement » (3R).</p>	Rapporter des exemples de la pratique des 3 R.	Décrire comment la mise en place des 3 R est encouragée.
2	Comprendre qu'il existe un certain nombre de considérations éthiques, scientifiques et de bien-être en ce qui concerne l'utilisation d'animaux dans les expériences scientifiques et que ces dernières évoluent avec le temps et sont influencées par la culture et la situation.	Discuter les arguments en faveur et contre l'utilisation des animaux en tant que modèles de recherche.	Décrire l'évolution des normes éthiques concernant le bien-être animal au cours du temps.	Appliquer la théorie dans un exemple de situation professionnelle.

INTITULÉ	INTRODUCTION À LA LÉGISLATION DES LABORATOIRES ANIMALIERS		
REF. OFQUAL :	A confirmer	NIVEAU	2
VALEUR DU CRÉDIT	8 crédits	Temps d'apprentissage supervisé de l'unité	60
Détail de la pertinence de l'unité par rapport aux standards professionnels nationaux concernés ou autres standards professionnels ou programmes (si approprié)	O29N AT 6 CU2,36		
Classification de l'unité dans la classification du sujet/secteur	Technologie animalière		
INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'UNITÉ			
Objet et but(s) de l'unité	<p>Le but de cette unité est de développer chez l'apprenant la compréhension et la connaissance de la législation qui règlement l'utilisation d'animaux lors d'expérimentations scientifiques.</p> <p>L'unité présente les principes qui s'appliquent à l'expérimentation animale scientifique, décrit les méthodes d'euthanasie appropriées et présente plus particulièrement la législation et les pratiques de santé et de sécurité.</p>		

	Compétences développées	Critères d'évaluation
	L'apprenant devra :	L'apprenant pourra :
1	Identifier les dispositions de la législation qui règlementent l'utilisation d'animaux dans la recherche.	2.1. Définir les principaux termes de la législation. 2.2. Définir les principales dispositions de la législation. 2.3. Expliquer le rôle des individus cités dans les textes législatifs.
2	Connaître les méthodes d'euthanasie appropriées.	3.1. Connaître et décrire les méthodes d'euthanasie appropriées pour des animaux nommés en fonction de certaines contraintes. 3.2. Décrire les méthodes de confirmation de la mort.
3	Connaître les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	4.1. Identifier les potentiels risques sanitaires et sécuritaires d'une installation animalière et indiquer les mesures de sécurité qui protègent le personnel. 4.2. Définir ses responsabilités d'après la législation.

Contenu et évaluation de l'unité

INTRODUCTION SUR LA LÉGISLATION DES LABORATOIRES ANIMALIERS

Législation protégeant les animaux de laboratoire

Dispositions principales : s'assurer que les animaux protégés sont utilisés dans des expérimentations scientifiques uniquement lorsqu'il n'existe aucune autre alternative, s'assurer que les bénéfices potentiels qui résultent de la procédure justifient l'utilisation des animaux et que les souffrances inutiles sont évitées

Mise en place de la législation et responsabilités

EUTHANASIE

Raison de supprimer les animaux d'expérience : santé faible, gestion des stocks, procédure scientifique, législation, mettre fin aux souffrances

Procédure : intraveineuse, intrapéritonéale, inhalation, sous-cutanée, percutanée, orale ; contrôle légal

Techniques : méthodes physiques, méthodes chimiques, équipement, formations, signes indicateurs de mort, confirmation de la mort, élimination des corps

Facteurs à prendre en compte dans le choix de la méthode : exigences réglementaires, espèces, âge et taille de l'animal, nombre d'animaux à éliminer, tempérament de l'animal, niveau de compétence de l'opérateur, disponibilité du matériel, sécurité des autres animaux et de l'opérateur, disposition du cadavre

BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE

BPL : présente les régulations des bonnes pratiques de laboratoire, les procédures d'utilisation normalisée, les protocoles, les directeurs d'études

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Législation en matière de santé et sécurité :

dispositions principales, responsabilités, réglementation concernant le contrôle des substances dangereuses pour la santé

Santé et sécurité dans un local hébergeant des animaux de laboratoire : hygiène personnelle, règles locales, signalétique d'avertissement, équipement de protection personnelle, travail solitaire, dangers chimiques, physiques et biologiques, allergènes affectant les animaux de laboratoire, formation, registre des formations et d'admission, médecine du travail ou superviseur

Prévention incendie : risques d'incendie, portes coupe-feu, extincteurs, chemins d'évacuation, points de rassemblement

Procédure à suivre en cas d'accident : agissements des personnes sans formation de premiers secours, agissements des personnes formées aux premiers secours, procédure de signalement des accidents

Sécurité : personnelle et professionnelle

	Compétences développées	Critères d'évaluation		
		Pass	Merit	Distinction
1	Identifier les dispositions de la législation, utilisation d'animaux dans la recherche.	<p>2.1. Définir les principaux termes de la législation.</p> <p>2.2. Définir les principales dispositions de la législation.</p> <p>2.3. Expliquer les rôles des individus cités dans les textes législatifs.</p>	Décrire comment la législation est appliquée sur le lieu de travail.	Démontrer une compréhension approfondie de la façon dont la législation doit être appliquée sur le lieu de travail.
2	Connaître les méthodes d'euthanasie appropriées.	<p>3.1. Connaître et décrire les méthodes d'euthanasie appropriées à des animaux spécifiques en fonction de certaines contraintes.</p> <p>3.2. Décrire les méthodes de confirmation de la mort.</p>	Répertorier les facteurs qui déterminent le choix de la méthode d'euthanasie dans des conditions spécifiques.	Justifier le choix pour chaque méthode.
3	Préciser les législations et pratiques de santé et sécurité applicables.	<p>4.1. Identifier les potentiels risques sanitaires et sécuritaires une installation animalière et indiquer les mesures de sécurité qui protègent le personnel.</p> <p>4.2. Décrire ses responsabilités dans le cadre de la législation.</p>	Expliquer comment la législation est appliquée sur le lieu de travail.	Démontrer une compréhension approfondie de la façon dont la législation doit être appliquée sur le lieu de travail.

INTITULÉ	ÉLEVAGE ET SANTÉ DES ANIMAUX DE LABORATOIRE		
REF. OFQUAL :	J/602/5883	NIVEAU	2
VALEUR DU CRÉDIT	12 crédits	Temps d'apprentissage supervisé de l'unité	60
Détail de la pertinence de l'unité par rapport aux standards professionnels nationaux concernés ou autres standards professionnels ou programmes (si approprié)	O29N AT3, 4, 9		
Classification de l'unité dans la classification du sujet/secteur	Technologie animale		
INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'UNITÉ			
Objet et but(s) de l'unité	<p>Le but de cette unité est de développer chez l'apprenant la compréhension et la connaissance de la théorie sur laquelle reposent les bonnes pratiques d'élevage.</p> <p>Cette unité est conçue afin d'offrir aux apprenants l'opportunité de développer leurs connaissances de la théorie sur laquelle reposent les bonnes pratiques d'élevage.</p>		

	Compétences développées	Critères d'évaluation
	L'apprenant devra :	L'apprenant pourra :
1	Connaître différentes façons de manipuler et de déterminer le sexe d'un animal en toute sécurité.	<p>1.1. Sélectionner les méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de manipuler et déterminer le sexe d'animaux de laboratoire d'une espèce donnée.</p> <p>1.2. Décrire les méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de manipuler et déterminer le sexe d'animaux de laboratoire d'une espèce donnée.</p> <p>1.3. Identifier correctement le sexe d'un animal.</p>
2	Connaître/maîtriser les méthodes d'estimation de l'âge des animaux de laboratoire d'une espèce donnée.	<p>2.1. Décrire les méthodes de détermination de l'âge, avec une certaine précision, d'un individu jeune et d'un adulte d'une espèce donnée d'animaux de laboratoire.</p> <p>2.2. Déterminer, avec une certaine précision, l'âge d'un individu jeune ainsi et d'un adulte d'une espèce donnée d'animaux de laboratoire.</p>
3	Connaître/maîtriser les méthodes appropriées à la manipulation ou la restriction d'animaux d'une espèce donnée lors de procédures scientifiques habituelles.	<p>3.1. Décrire les méthodes appropriées pour de restreindre les animaux de laboratoire d'une espèce donnée lors de procédures scientifiques habituelles ou d'élevage.</p> <p>3.2. Décrire le choix de la procédure appropriée dans des conditions spécifiées.</p>
4	Identifier les symptômes de la mauvaise santé d'un individu d'une espèce donnée et décrire les mesures correctives adaptées.	<p>4.1. Décrire l'état normal au repos et en mouvement d'une espèce donnée.</p> <p>4.2. Décrire le processus d'examen complet et approfondi d'un animal.</p> <p>4.3. Expliquer les problèmes généralement rencontrés et décrire les mesures correctives adaptées.</p> <p>4.4 Décrire les symptômes qui peuvent indiquer qu'un animal souffre et expliquer le rôle des analgésiques dans le contrôle de la douleur chez les animaux de laboratoire.</p>
5	Connaître les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.	<p>5.1. Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.</p>

Contenu et évaluation de l'unité

Santé et élevage d'animaux de laboratoire

MANIPULATION DES ESPÈCES DE LABORATOIRE

Santé et sécurité : respect des législations et règles locales, équipements de protection personnelle, signalement des morsures, griffures et autres blessures, signalement des préoccupations au sujet du bien-être d'un animal

Techniques : procédures et équipements de manipulation et de restriction des animaux lors de procédures scientifiques habituelles ou d'exams de santé approfondis

DÉTERMINATION DU SEXE DES ANIMAUX DE LABORATOIRE

Caractéristiques observables et techniques : procédures et équipements de détermination du sexe des animaux de laboratoire

ESTIMATION DE L'ÂGE

Caractéristiques observables : décrire l'apparence et le comportement des animaux à certaines périodes clés de leur développement

VÉRIFICATION DE SANTÉ

Animal en bonne santé : comportement et apparence normale, équipement de protection personnelle, signalement des morsures, griffures et autres blessures, signalement des préoccupations au sujet du bien-être d'un animal

Observations : symptômes de maladies courantes, signes cliniques, action subséquente

Vérification de santé : observations lors du repos et des périodes d'éveil, procédures d'examen approfondi, signes cliniques, consignation et signalement, action subséquente, examen supplémentaire

	Compétences développées	Critères d'évaluation		
		Pass	Merit	Distinction

1	Connaître différentes façons de manipuler et de déterminer le sexe d'un animal en toute sécurité.	<p>1.1. Décider des méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de manipuler et de déterminer le sexe d'animaux de laboratoire d'une espèce donnée.</p> <p>1.2. Décrire les méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de manipuler et de déterminer le sexe d'animaux de laboratoire d'une espèce donnée.</p> <p>1.3. Identifier correctement</p>	Décrire en détails les méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de manipuler et de déterminer le sexe d'animaux de laboratoire d'une espèce donnée.	Expliquer comment la santé, la sécurité et le bien-être des animaux sont assurés en permanence.
2	Connaître/maîtriser les méthodes d'estimation de l'âge des animaux de laboratoire d'une espèce donnée.	<p>2.1. Décrire les méthodes de détermination de l'âge, avec une certaine précision, d'un individu jeune et d'un adulte d'une espèce donnée d'animaux de laboratoire.</p> <p>2.2. Déterminer, avec une certaine précision, l'âge d'un individu jeune et d'un adulte d'une espèce donnée d'animaux de laboratoire.</p>	Les éléments qui affectent la précision de l'estimation de l'âge d'un animal lorsqu'on ignore sa date de naissance.	Expliquer comment la santé, la sécurité et le bien-être des animaux sont assurés en permanence.
3	Connaître/maîtriser les méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de manipuler et restreindre les animaux d'une espèce donnée lors de procédures scientifiques habituelles.	<p>3.1. Décrire les méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de restreindre les animaux de laboratoire d'une espèce donnée lors de procédures scientifiques habituelles ou d'élevage.</p> <p>3.2. Décrire le choix de la procédure appropriée dans des conditions spécifiées.</p>	Décrire les méthodes appropriées lorsqu'il s'agit de restreindre les animaux de laboratoire d'une espèce donnée lors de procédures scientifiques habituelles ou d'élevage. Discuter du choix de la procédure appropriée dans des conditions spécifiées.	Expliquer comment la santé, la sécurité et le bien-être des animaux sont assurés en permanence.

4	<p>Identifier les symptômes de la mauvaise santé d'un individu d'une espèce donnée et décrire les mesures correctives adaptées.</p>	<p>4.1. Décrire l'état normal au repos et en mouvement d'une espèce donnée.</p> <p>4.2. Décrire le processus d'examen complet et approfondi d'un animal.</p> <p>4.3. Expliquer les problèmes généralement rencontrés et décrire les mesures correctives adaptées.</p> <p>4.4 Décrire les symptômes qui peuvent indiquer qu'un animal souffre et expliquer le rôle des analgésiques dans le contrôle de la douleur chez les animaux de laboratoire.</p>	<p>Décrire le processus d'examen complet et approfondi d'un animal.</p> <p>Décrire deux maladies répandues, y compris leurs symptômes cliniques, dans une espèce donnée</p> <p>Décrire, en détail, les actions correctives appropriées.</p>	<p>Discuter de l'impact que peut avoir une mauvaise santé sur l'animal et sur toute expérimentation scientifique.</p>
5	<p>Préciser les législations et pratiques de santé et de sécurité applicables.</p>	<p>Expliquer comment la santé et la sécurité des animaux et du personnel sont assurées.</p>		